



LA LETTRE DU GROUPE CGT AU CESER NA

PLÉNIÈRES du 1er semestre 2025

Démocratie sociale, la société civile organisée : des atouts pour défricher de nouveaux chemins, pour nos territoires, pour la France.

Alors que les travailleur-euse-s font face aux fins de mois difficiles, à la précarité, que le pays connaît une saignée industrielle sans précédent, que les services publics sont en souffrance, que la jeunesse se cherche un avenir, que la guerre fait rage à l'international comme en Europe,... Voilà donc la nouvelle priorité de la droite, d'une partie des « macronistes », et bien sûr de l'extrême droite (qui en a fait une cible depuis de longues années) : supprimer les « Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux » (Ceser).

Il aura fallu la mobilisation des organisations syndicales (en particulier de la CGT), du mouvement associatif et environnemental, d'une partie même du patronat (Medef mis à part) pour que l'assemblée adopte un amendement contre la suppression pure et simple des Ceser prévue dans le projet de « loi sur la simplification économique ». Cette attaque s'inscrit dans une offensive anti-démocratique plus large, plus profonde. Ce sont des dizaines d'instances de la démocratie sociale, de contre-pouvoirs, d'expression émanant des citoyen-ne-s et d'acteurs de la société civile, d'instances et d'expert-e-s scientifiques, environnementaux... qui sont menacées, supprimées. Il en est ainsi de la CNDP (commission nationale du débat public), de l'OFB (office public de la biodiversité),...

Notre démocratie est malade. Mais elle est malade du capitalisme qui asphyxie les travailleur-euse-s, les services publics, notre industrie et notre agriculture. Malade des politiques d'austérité menées depuis des années. Malade des inégalités sociales, culturelles qui s'aggravent. Malade quand les salarié-e-s, les citoyen-ne-s, leurs représentants n'ont pas voix au chapitre, ne sont pas entendus quand ils expriment leurs colères, leurs attentes. La réforme des retraites imposée au forceps, contre l'avis de tous les syndicats, de 75 % des Français, sans même un vote du parlement, en est la flagrante illustration.

Ne cédon's rien à cette vision verticale et autoritaire de l'extrême droite et la droite. L'avenir n'est pas à un rabougrissement de la démocratie dans toutes ses dimensions. Bien au contraire, il faut lui donner un souffle nouveau en articulant mieux démocratie élective, démocratie sociale, formes de démocratie directe, participative, droits citoyens.

La société civile organisée a fait la démonstration qu'elle portait des analyses, faisait des préconisations pertinentes dès lors qu'elle s'exprime avec force et en prise avec les attentes citoyennes. Le Ceser en NA a ainsi été fer de lance sur la mise en place de la conditionnalité des aides aux entreprises, sur les risques du projet Horizeo, sur la nécessaire transformation du travail, sur la crise de financement du ferroviaire et des collectivités locales.

La démocratie sociale doit être renforcée au travers de nouveaux droits d'interventions et moyens aux CSE, aux représentants syndicaux. Rappelons que l'assemblée du Ceser réunit 4 collègues aux intérêts divergents mais cette assemblée, par sa démarche démocratique, permet de construire des propositions pour une société plus juste dans l'intérêt de toutes et tous. Quant aux Ceser des pistes existent pour mieux renforcer leur légitimité et leur efficacité : élargir leurs prérogatives d'expression d'avis aux politiques de l'État en région, renforcer leur capacité d'évaluation, améliorer la représentativité en particulier des collègues des associations et du patronat mais aussi de la jeunesse, introduire une obligation de réponse/prise en compte des préconisations formulées par les Ceser, ...

La CGT se mobilisera pour défendre, améliorer et renforcer les leviers démocratiques. Dans cette période de crise inédite, la démocratie sociale et la société civile organisée sont des atouts indispensables pour défricher de nouveaux chemins, pour la dynamique démocratique, pour nos territoires, pour la France.

Julien Ruiz
&
Jérôme Cassaing

ÉDITORIAL

PLÉNIÈRE DU 11 MARS 2025

" ADOPTION D'UNE CHARTE ÉTHIQUE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION DU CESER NA "

" SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX "

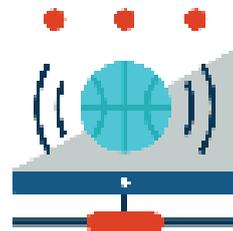
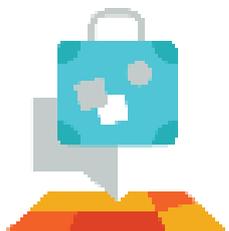
" STRATÉGIE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (SRESS) 2025-2028 "

" POLITIQUE DE COHÉSION DE L'UNION EUROPÉENNE POST 2027 "

PLÉNIÈRE DES 11 & 12 JUIN 2025

" LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE ET LES CADETS (CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI SUR LES TERRITOIRES) "

" COMMISSION " VIE SOCIALE, CULTURE ET CITOYENNETÉ " "



" Adoption d'une charte éthique de la diversité et de l'inclusion du CESER NA "

Lors de la séance plénière du CESER du 11 mars 2025, était soumise à l'adoption de l'assemblée CESER, une " charte éthique de la diversité et de l'inclusion du CESER Nouvelle-Aquitaine. "

Si celle-ci a été largement adoptée, elle a toutefois fait l'objet d'un certain nombre de débats.

Pour rappel, le groupe EGADIS (Egalité Femmes-Hommes et Lutte Contre les Discriminations) du CESER, s'est vu confier à l'automne 2024 un travail sur l'écriture d'un projet de charte en direction des conseillers(ères) du CESER, avec l'objectif de donner un cadre synthétique sur les comportements et attitudes à adopter par ces derniers-dernières), en adéquation avec les objectifs affichés du CESER dans le champ de l'égalité Femmes-Hommes (l'argumentaire affiché par la CGT en plénière sur cette question, a notamment montré que, même si quelques avancées en la matière peuvent être notées, l'égalité salariale était, par exemple, loin d'être réglée) de la Lutte contre les discriminations, voire de la diversité.

La CGT s'est félicitée de la mise en place de cette initiative, tout en rappelant que ces trois problématiques ne se substituent pas et ne doivent pas non plus faire l'objet d'amalgames, même si elles peuvent être parfois corrélées. Leur prise en compte évolue également dans le débat public et dans les réponses politiques qui en sont faites, au gré des luttes et des rapports de force qui traversent notre société.

Si à l'inverse de la CGT notamment, certains-certains ont contesté la légitimité d'un tel exercice, au motif que cette charte ne pouvait exiger l'inscription dans une telle démarche de chaque conseiller- conseillère en l'engageant individuellement (le mandat étant délivré par une organisation), il est à noter que le point qui a fait le plus

débat, concerne la prise en compte de l'écriture inclusive (d'aucuns parleront plus volontiers d'écriture égalitaire) dans les productions du CESER. Ainsi, accepter ce type d'écriture revêtirait un caractère discriminatoire pour des populations (notamment les personnes malvoyantes et/ou souffrant de difficultés « dys »), du fait du problème d'accessibilité aux textes, les outils actuels n'étant pas adaptés.

La CGT a insisté sur le fait qu'il conviendrait davantage de travailler à l'adaptation des outils mis en œuvre, plutôt qu'à bannir purement et simplement l'usage de l'écriture inclusive. Par ailleurs, l'utilisation du point médian qui fait plus particulièrement l'objet de ces critiques, ne constitue qu'une des formes de cette écriture.

La CGT s'est ainsi félicitée du rejet de l'amendement proposé qui visait à supprimer le recours à ce type d'écriture. En effet, accepter cela, ne conduirait au contraire qu'à souscrire à l'idée « d'invisibiliser » 50 % de la population (les femmes s'il était besoin de le préciser).

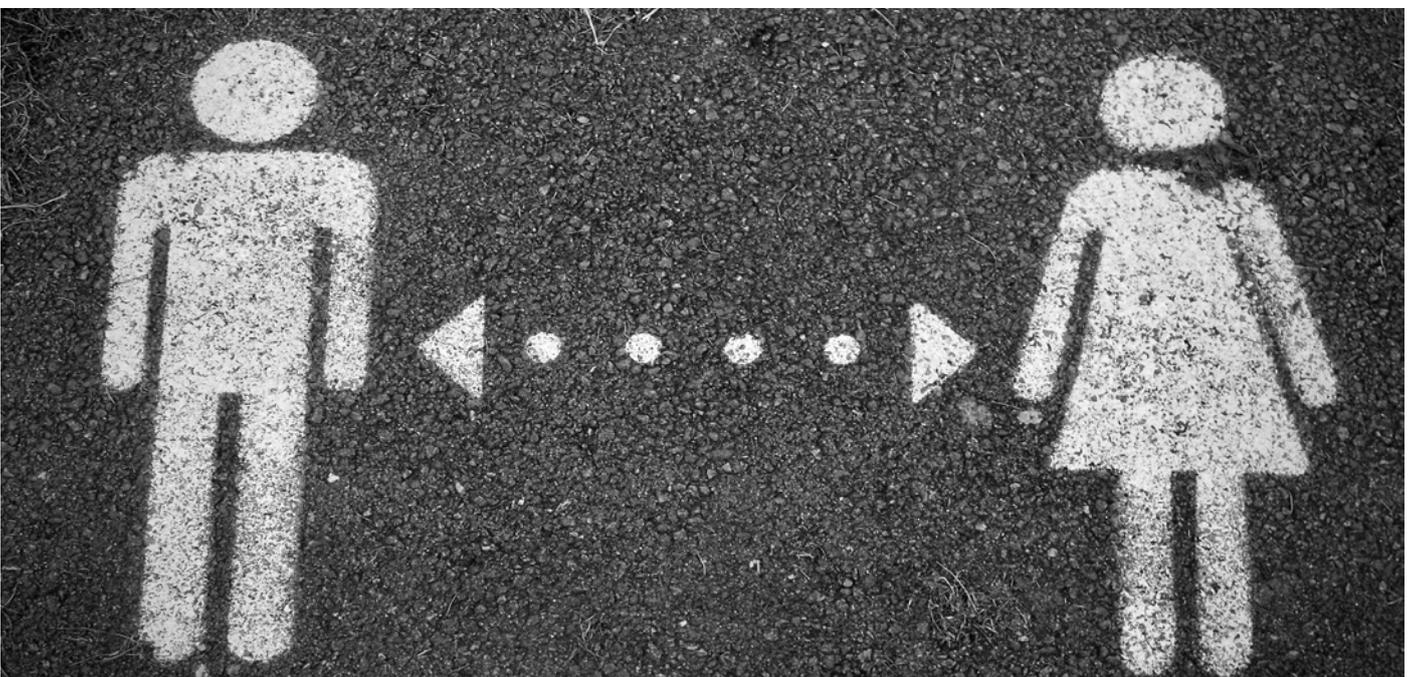
[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire la Charte](#)



Béatrice
PORET
(33)

Commissions 1 B



" Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux "

Sujet central depuis des années l'eau, bien commun de l'humanité, s'est vue propulsée sur le devant de la scène sur la question des partages entre les activités humaines et les besoins naturels de l'environnement.

Afin d'éclairer les militantes et les militants de la CGT la confédération a organisé une journée sur l'eau. Des camarades du CNRS ou de l'INRAE sont intervenus sur leur champ de compétence afin d'éclairer les participant-e-s sur les sujets « techniques » de l'eau. Complétée par l'expertise d'associations qui travaillent sur le sujet de l'eau, cette journée a permis d'exprimer la prise en compte du sujet Eau dans nos organisations. On constate ainsi que les enjeux de l'eau se trouvent à la croisée du quotidien des salarié-e-s tant dans la vie personnelle que professionnelle. Les camarades de SEB sont ainsi intervenus afin de présenter l'action CGT dans leur entreprise sur le sujet des PFAS. On ne peut que saluer la position CGT qui, au contraire d'autres OS, a mis en avant la santé des populations et des salarié-e-s. Prioriser la santé face aux objectifs de rentabilité du capitalisme en argumentant que l'emploi et l'activité peuvent être maintenus est une belle revendication des syndicats CGT de l'entreprise.

Dans le même temps, les camarades mandaté-e-s au CESER ont travaillé sur les SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) des bassins Adour Garonne et Loire

Bretagne. Le constat alarmant d'une qualité des eaux de surfaces qui ne s'améliore pas depuis des années et la hausse de prélèvements d'eau pour les usages humains.

La CGT rappelle que l'eau est un enjeu central pour les salarié-e-s et plus largement pour les habitant-e-s de la Nouvelle-Aquitaine. Il est primordial que l'eau soit l'enjeu d'un débat démocratique où l'intérêt de quelques uns ne peut s'imposer au plus grand nombre au risque de catastrophes sanitaires, écologiques et humaines. La CGT doit s'emparer du débat sur le financement de l'eau dont l'équilibre peut être mis à mal particulièrement pour le financement du réseau.

Un rapport du CESE sur les limites de la tarification progressive de l'eau.

<https://www.lecese.fr/presse/communiqués/tarification-progressive-de-leau-le-cese-se-prononce-sur-les-limites-du-dispositif-actuel-et-suggere-des>

En complément INDECOSA CGT organise un colloque sur l'eau le 6 Novembre 2025, des mandaté-e-s au CESER participeront à ce colloque.

[Lire l'avis pour l'eau du bassin Adour-Garonne](#)

[Lire l'avis sur les projets d'enjeu pour l'eau du bassin Loire-Bretagne](#)



Photo de Herbert Goetsch sur Unsplash

" Stratégie Économie Sociale et Solidaire (SRESS) 2025-2028 "



Photo de Kenny Elason sur Unsplash

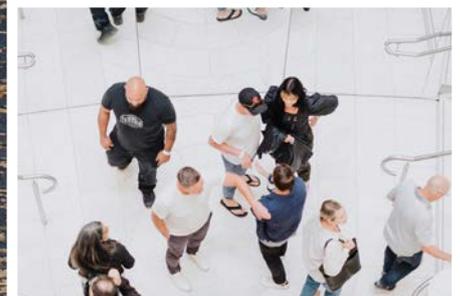


Photo de Priscilla Du Preez sur Unsplash

« Conforter le rôle de l'ESS comme laboratoire d'innovation sociale et de réponse aux enjeux de transition, du local à l'international ».

Lors de la plénière du 11 mars, le CESER a eu la présentation de la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire (ESS) 2025-2028.

La CGT se félicite que le Conseil Régional s'engage sur une stratégie pluriannuelle concernant l'ESS.

Celle-ci représente 256 710 salarié-e-s, 20 651 établissements, 11.8 % de l'emploi total de la région, 6.7 milliards d'euros de masse salariale brute et près de 1.3 millions de bénévoles sur notre territoire.

Dans la société néo-libérale actuelle, appuyer une économie plurielle, imbriquée dans la sphère politique et sociale afin que ne règne pas au sein de la société la seule perspective marchande et financière du marché, mais plutôt que l'économie participe à une amélioration sociale de la société, est une stratégie partagée par la CGT.

La CGT a fortement insisté pour que soit écrit dans l'avis un paragraphe traitant de la représentativité des salarié-e-s dans les entreprises de l'ESS et que le dialogue social permette à ceux-ci de s'impliquer dans la stratégie des entreprises.

Dans sa délibération, le Conseil Régional souhaite soutenir l'innovation sociale mais il n'y a aucune référence aux relations entre les partenaires sociaux. Cette lacune a été soulevée dans l'avis voté à 156 voix POUR et 1 abstention.

La délégation CGT a émis un avis favorable.

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'avis](#)



Gisèle
BOURCIER
(24)

" Politique de cohésion de l'Union Européenne post 2027 "

Déclaration CGT



Photo de Alexandre Lallemand sur Unsplash

La CGT est intervenue en cette séance plénière pour aborder la politique de cohésion de l'Union européenne post-2027. Cette déclaration s'inscrit dans le cadre des débats sur l'avenir des politiques régionales et structurelles de l'UE, essentielles pour la réduction des inégalités et la promotion du développement équilibré des territoires.

La politique de cohésion de l'UE est actuellement encadrée par le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027. Notre organisation a alerté sur la montée des populismes et de l'extrême droite avec des partis qui prospèrent sur la défiance des citoyens européens à l'égard des politiques conduites au nom de l'UE et de ses institutions. La CGT s'interroge sur le discours ambivalent avec d'un côté les orientations de l'UE décidées au nom de plus de cohésion, et d'un autre côté de voir toujours plus les inégalités se creuser. Cette Europe des grands marchés et de la finance basée sur le principe de la concurrence libre et non faussée qui fait inévitablement des gagnants et beaucoup de perdants.

À l'approche de la période post-2027, il est crucial de réfléchir aux orientations futures de cette politique pour garantir une croissance inclusive et durable.

Priorisation des besoins sociaux et environnementaux

La CGT a insisté sur la nécessité de placer les besoins sociaux et environnementaux au cœur de la politique de cohésion en rappelant qu'il est impératif de soutenir les initiatives visant à créer des emplois de qualité, à améliorer les conditions de travail et à promouvoir la justice sociale.

De plus, la transition écologique doit être favorisée par des investissements massifs dans les énergies renouvelables et les infrastructures durables. La CGT a rappelé que les enjeux de solidarité, de démocratie, de transparence, de coopération, de droits et garanties de haut niveau dans les entreprises et non de compétitions, de concurrence et de performance pour ancrer le progrès social.

Financement et répartition équitable des fonds

La CGT a souligné l'importance d'impliquer les acteurs locaux, notamment les syndicats, les collectivités territoriales et les associations, dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets financés par la politique de cohésion avec une gouvernance participative pour assurer une véritable démocratie locale.

La CGT appelle à une augmentation significative du budget alloué à la politique de cohésion post-2027 avec une répartition plus équitable afin de bénéficier aux régions les plus défavorisées. La CGT a dénoncé la règle absurde des 3 % de déficit public qui ne permet pas de rétablir la confiance envers les institutions européennes et l'idée même d'une Union Européenne.

La politique de cohésion de l'UE doit être au service des européens et donc répondre à leurs attentes afin de supprimer les inégalités territoriales persistantes, contribuer à la réindustrialisation des régions et au développement des services publics.

La CGT a réaffirmé la nécessité d'une politique de cohésion européenne ambitieuse et solidaire pour réduire les inégalités. La période post-2027 représente une opportunité unique pour repenser cette politique et la rendre plus juste, plus verte et plus inclusive.

La CGT a voté l'expression du CESER NA sur le futur de la politique de cohésion de l'UE post 2027.

[Lire la déclaration CGT](#)
[Lire l'expression du CESER](#)



Jérôme
CASSAING
(64)

" Les Territoires d'industrie et les CADETS (contrats de développement de l'emploi sur les territoires). "



Photo de Homa Appliances sur Unsplash

Lors de la séance plénière des 11 et 12 juin, le CESER a voté à l'unanimité un avis concernant les territoires d'industrie et les CADETS (contrats de développement de l'emploi sur les territoires). Le 1^{er} dispositif est copiloté par l'Etat et la Région, le 2nd est un programme exclusivement régional.

La CGT ne peut que se féliciter de la complémentarité des programmes mis au service de la réindustrialisation de nos territoires.

Le CESER a fait plusieurs préconisations.

La première concerne l'évaluation du programme en termes d'emploi, de fermeture et de création d'entreprises, d'impact sur les ressources naturelles et la biodiversité. La seconde porte sur l'intégration des représentants de salariés dans les instances de gouvernance des deux dispositifs afin d'y introduire la dimension sociale et humaine.

Lors du bureau du 24 juin, nous avons rencontré Mme Lebars, présidente directrice générale du GIP "Chemparc" (groupement d'intérêt public) du bassin de Lacq et directrice de projet "Territoire d'industrie" Lacq-Pau-Tarbes.

Nous pouvons qu'un réel travail est fait pour maintenir et développer les activités industrielles cependant, il apparaît un déficit en matière de dépollution des sites notamment ceux classés SEVESO.

A la question de qui gère et qui paie la dépollution, si la réponse c'est voulue rassurante, il n'en reste pas moins que pour au moins un site, il a fallu aller chercher les anciens propriétaires qui étaient partis en laissant un terrain incomplètement dépollué.

La délégation CGT au CESER a voté l'avis.

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'avis](#)



Philippe
GORY
(23)

" Commission Vie sociale, culture et citoyenneté "

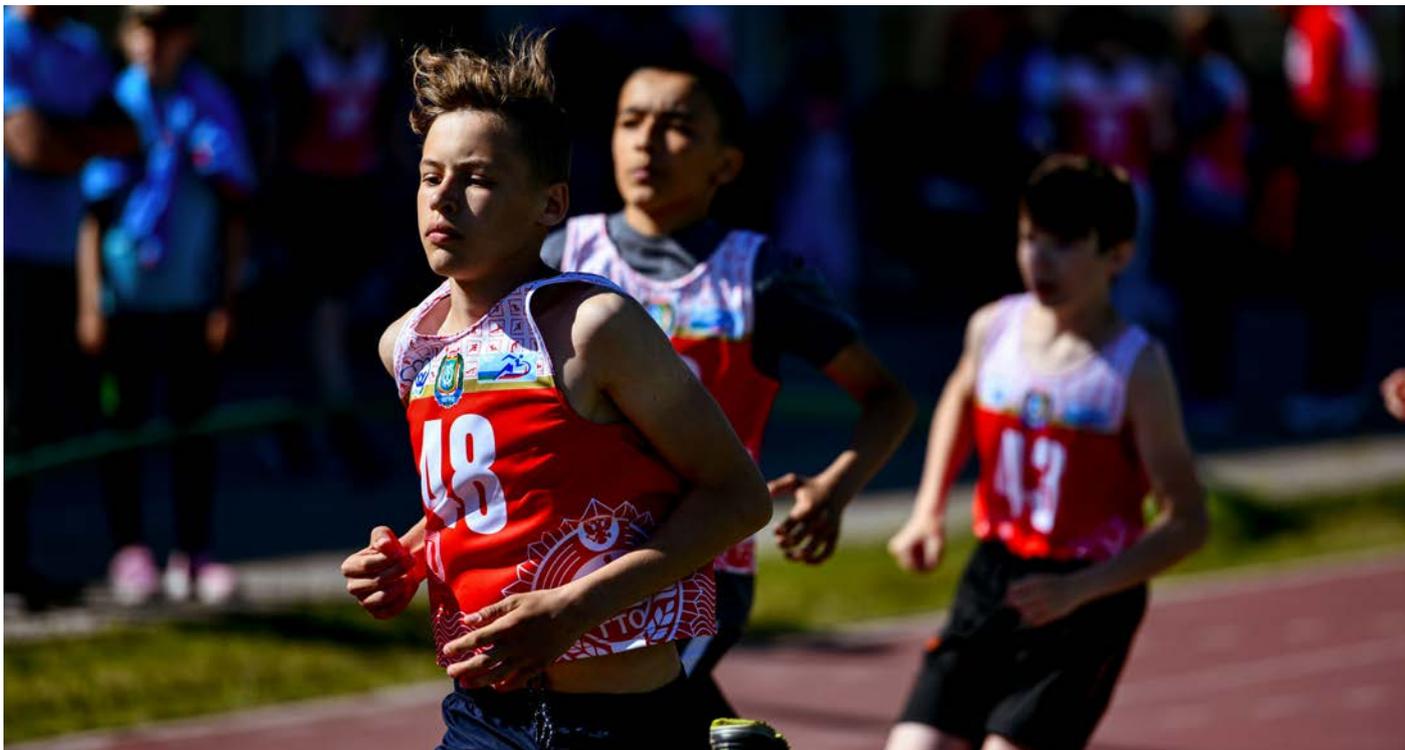


Photo de Konstantin Mishchenko sur Unsplash

La CGT, en séance plénière, a souhaité mettre en lumière les enjeux cruciaux liés à l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap, et plus particulièrement celles souffrant de troubles du neurodéveloppement (TND). Une personne sur six est concernée par ces troubles, il est impératif de sensibiliser la société à ces problématiques pour construire un environnement véritablement inclusif.

Dans le cadre de la stratégie nationale 2023-2027, la CGT appelle à des actions concrètes, notamment la formation des éducateurs sportifs et la mise en place de politiques publiques volontaristes, à mettre en lumière des initiatives locales, comme celle de la municipalité de Niort. Ces initiatives montrent qu'il est possible de rendre le sport accessible à tous, indépendamment des barrières financières ou sociales. Ces exemples doivent être valorisés et étendus à l'échelle régionale pour promouvoir une pratique sportive équitable et inclusive sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine.

La CGT réaffirme son engagement en faveur d'une société plus juste et solidaire, où chacun, quel que soit son handicap, peut accéder aux bienfaits du sport.

[Lire l'intervention CGT](#)



Anne
AZOULAY-FRAVEL
(79)

DÉCLARATION PRÉALABLE CGT SUR CONTRIBUTION INTÉRÊT GÉNÉRAL DES ASSOCIATIONS

La déclaration de la CGT met en lumière les enjeux cruciaux liés à la reconnaissance de l'intérêt général des associations et aux difficultés financières qu'elles rencontrent dans un contexte d'austérité budgétaire. Alors que les associations jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale et le dynamisme de notre société, elles sont confrontées à une diminution drastique des aides publiques, menaçant leur existence et leur capacité d'action. La CGT a rappelé c'est incontournable qui est la nécessité de préserver le tissu associatif, véritable pilier de l'économie sociale et solidaire, face aux défis économiques et sociaux actuels.

[Lire la déclaration](#)

[Lire l'expression du CESER](#)



Valérie
FREMONT
(33)

DÉCLARATION DU GROUPE CGT CESER SUR LE CAHIER D'ACTEUR DE LA RÉGION N-A

La déclaration du groupe CGT CESER NA de juin 2025 concernant le cahier d'acteur de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la Conférence de financement des infrastructures de transport met en lumière les enjeux liés au sous-financement du réseau ferroviaire, notamment dans une région où les petites lignes sont nombreuses et menacées de fermeture au même titre que les guichets. La CGT salue les propositions offensives du Conseil régional visant à replacer l'État devant ses responsabilités, à instaurer une loi de programmation pluriannuelle, à proposer des financements équitables, et à permettre à la Région de répondre aux défis sociaux et environnementaux. Cependant, elle déplore l'absence de mesures contraignant les opérateurs privés à contribuer au financement du réseau, ce qui pourrait fragiliser le service public ferroviaire qui est un élément incontournable dans les défis pour avancer collectivement sur la transition écologique.

L'intervention CGT appelle à un rapport de force avec l'État pour préserver un service public humanisé et garantir un financement adapté aux besoins du réseau ferroviaire.

[Lire la déclaration CGT](#)

[Lire l'avis du CESER](#)



David
PLAGES
(33)



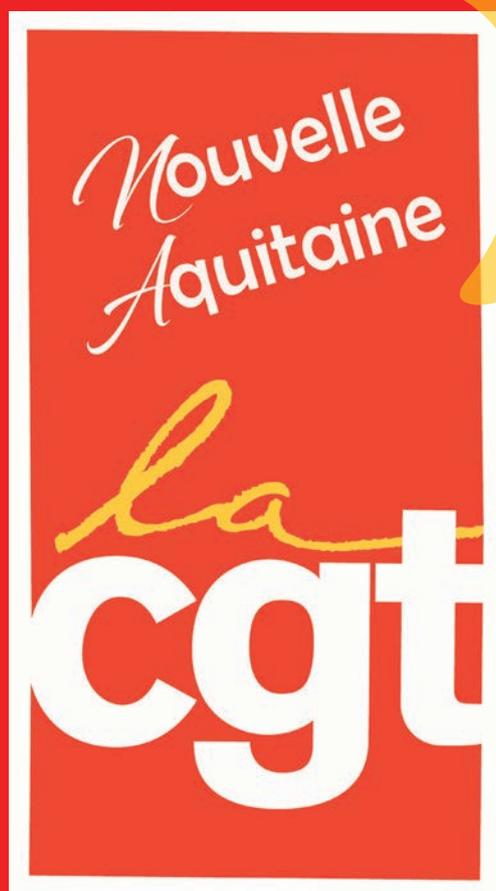


Mes notes personnelles

A series of horizontal dotted lines for writing, filling most of the page.



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.



www.cgt-na.fr

Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine

Bourse du Travail
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
communication@cgt-na.fr